

Réforme des retraites - démocratie

## NOUVEAU COUP DE FORCE DE LA MACRONIE

La réforme des retraites a connu un nouveau rebondissement mercredi 31 mai : la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a retoqué la proposition de loi du groupe Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires (Liot), qui visait à revenir à la retraite à 62 ans.

PAR LDA

Après plusieurs heures de débats houleux, la Macronie a donc de nouveau tordu la procédure parlementaire dans le but d'empêcher un vote à haut risque pour elle le 8 juin, notamment en faisant tomber d'autorité les amendements de gauche.

Un nouveau coup de force de la majorité présidentielle qui a permis à la commission des affaires sociales d'adopter une version vidée de sa substance, après un vote à main levée, avec 38 voix contre 34.

C'est donc cette version qui arrivera le 8 juin en séance publique de l'Assemblée, en présence de tous les députés. La proposition de loi est amputée de son article 1, et le débat ne portera donc que sur l'article 2, qui concerne une conférence de financement du système de retraites. Les groupes d'opposition de gauche réunis au sein de la Nupes se battront jusqu'au bout.

La CGT a d'ores et déjà dénoncé ce coup de force et appelle avec l'intersyndicale à « une grande journée de grèves et de manifestations » le mardi 6 juin.

La fédération de l'Aube du Parti Communiste Français appelle l'ensemble de ses adhérent-es et sympathisant-es à se joindre aux différentes mobilisations départementales.



**RETRAITES :**  
le 6 juin on lâche rien !

**RASSEMBLEMENTS ET  
MANIFESTATIONS  
DANS L'AUBE**

**TROYES : 14H00**

Place Jean Jaurès

**ROMILLY / SEINE : 14H00**

Bourse du Travail

**BAR / AUBE : 17H00**

Place de l'Hôtel de Ville

Département - santé

## MISÈRE DE LA PSYCHIATRIE EN FRANCE ET DANS L'AUBE

La tragédie de Reims est révélatrice, une fois de plus, de l'abandon par l'État de la psychiatrie en France. Comme les MCO (médecine chirurgie obstétrique) elle subit des restrictions économiques drastiques.

PAR ALAIN BUATHIER

Mais, en plus, est victime d'une guerre idéologique où le concept de rentabilité cherche toujours à l'emporter sur notre concept communiste "l'humain d'abord" : le net recul de la psychanalyse au profit des thérapies comportementalistes américaines fait que de plus en plus on ne s'occupe plus de la souffrance des gens mais uniquement de leurs symptômes (alors que ces symptômes sont la manifestation de cette souffrance) dans le but de les faire disparaître.

Ainsi tout patient devenu asymptomatique sera décrété guéri (même si au fond de lui-même il souffre l'enfer). Je pense que c'est l'une des raisons de l'augmentation des suicides dans notre société.

L'Aube a le taux de suicides le plus important de la région Grand Est

Ainsi, dans l'Aube, à l'EPSMA (Établissement Public de Santé Mentale de l'Aube), le nombre de journées d'hospitalisation, d'année en année, ne fait que décroître sans pour autant que les soins en ambulatoire augmentent.



L'Établissement Public de Santé Mentale de l'Aube, à Brienne-le-Château.

En d'autres termes il y a de moins en moins de soins psy dans l'Aube. Si c'était parce que les gens allaient mieux, ce serait merveilleux, mais l'Aube a le taux de suicides le plus important de la région Grand Est, qui a elle-même un taux plus important que la moyenne nationale.

De même, une unité supplémentaire (le Petit Prince) a fermé en août dernier à Brienne, les patients étant redistribués sur les autres structures. La raison en est le manque criant d'infirmiers : 12 postes vacants sur le site de Brienne, c'est à dire une équipe entière. Et le manque de médecins spécialisés va encore s'accroître avec le départ en retraite de plusieurs d'entre eux.

Que va devenir alors la psychiatrie dans l'Aube ? Et que vont devenir les patients ?

Alain Buathier, psychologue clinicien de Brienne, retraité

## LA CERVELLE AU-DESSUS DU BONNET

En 1992, La France a signé le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Au dernier sommet du G7 qui se tenait à Hiroshima, le Président s'est fait pourfendeur de la mort atomique, dont le père de la bombe, Robert Oppenheimer, sidéré par la violence imprévue de l'explosion du premier test, aurait dit : « Je deviens la Mort, le Destructeur des mondes » ; citation tirée d'un texte sacré hindou. L'œuvre échappant au créateur, sa conscience se brisa à vie ce jour-là.

La politique a ses raisons que la raison ignore. La loi de programmation militaire 2024-2030 consacre, entre autres, 54 milliards d'euros à la modernisation de notre arsenal nucléaire. Ce n'est qu'une mise en bouche ! Le gros des dépenses sera pour après 2030. Et ce coût ne tient pas compte des faux-frais, comme la gestion des déchets nucléaires militaires, dont une partie ira au centre d'enfouissement de Bure (Meuse). Ce budget militaire sera le plus gros de l'État. Il obéit aussi à la mise en demeure américaine de consacrer d'ici 2024 « au moins » 2% du PIB aux dépenses de l'OTAN.

Le drame du CHU de Reims était inéluctable, là ou ailleurs. Cela fait des lustres que la psychiatrie alerte sur son extrême dénuement suite aux coupes budgétaires. À tel point d'ailleurs que très peu d'étudiants en médecine optent désormais pour cette spécialité. Idem pour les services de tutelle, dont on semble vouloir faire porter le chapeau d'une part de responsabilité dans l'agression. Eux aussi sont, comme on dit en bon français, « surbookés ». Manque de moyens. Encore et toujours.

Alors moi, gros benêt, quand j'entends : « y'a pas d'sous », je pique un coup de sang. On dit en Italie : « Avere il cervello sopra la beretta ». Sans doute faudrait-il que j'aie la cervelle au-dessus du bonnet. Mais on ne se refait pas.

## ILS N'ONT PAS HONTE

### PROFITEURS

Quand on feuillette les pages saumon du Figaro, celles consacrées notamment à l'actualité financière, on entre dans un univers très particulier. Ici, il n'est guère question de crise, d'inflation, de conflits, de dette, le tout venant de la pauvre humanité. Ici on parle de CAC40 au sommet, de nouveaux records historiques de la Bourse, de gains en hausse, de chiffres qui résonnent si bien aux oreilles des nantis (Hermès + 36 %, Oréal + 23 %, Dassault + 21 %...).

Ici on apprend que les grands groupes « soignent les actionnaires avec de généreux dividendes » ; la BNP va ainsi verser à ses associés 10 milliards d'euros. On pourrait croire qu'il s'agit d'un monde à part, comme dissocié du nôtre. Il serait plus juste de penser que si ce petit monde s'enrichit ainsi, c'est parce qu'il exploite la crise de l'inflation, les conflits, la dette. C'est ce qu'on appelle couramment des « profiteurs de guerre ».

**VOUS APPRÉCIEZ  
LA DÉPÊCHE DE L'AUBE  
FAITES LÀ CONNAÎTRE  
AUTOUR DE VOUS !  
1 AN D'ABONNEMENT OFFERT  
À TOUT NOUVEAU LECTEUR**

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Je soutiens la Dépêche, je fais un don de

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22<sup>ème</sup>, av. Anatole-France 10000 - TROYES

**TROYES - ROSIÈRES  
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS**





## ÉCOUTEZ-VOIR !

CE QUI NOUS CHATOUILLE & NOUS GRATTOUILLE

### L'ARGENT MAGIQUE

Chacune et chacun a en mémoire l'échange, lors d'une visite au CHU de Rouen en avril 2018, entre Macron et une infirmière qui demandait des crédits supplémentaires pour l'hôpital public. Le roi répondit : « Madame, il n'y a pas d'argent magique ». Depuis, sa majesté semble avoir trouvé un vieux grimoire, des formules et une baguette magiques pour faire pleuvoir les milliards.

Dernier lapin sorti du chapeau : la baisse de deux milliards d'euros des impôts pour les classes moyennes... d'ici 2027 et si les conditions budgétaires le permettent ; gros bémol. Bref, si la magie ne foire pas. Dans le même temps, É. Borne demande aux ministres de rabioter 5% d'économies dans leurs budgets. Ceci explique, implique, cela, bien sûr. En refusant d'aller le chercher là où il est, le Président n'a pas la queue du premier centime de l'argent qu'il promet. La filouterie n'aura non plus échappé à personne : se sortir le cul des ronces de la séquence désastreuse de la réforme des retraites.

Ce gouvernement creuse le déficit budgétaire chaque année. 150 milliards en 2023. Il ne faut pas avoir fait Math sup pour comprendre qu'en diminuant les recettes de l'Etat comme le fait la Macronie, le déficit augmente... Où est le loup ? La dette, au nom de laquelle on sabre la dépense publique et dont se repaissent les marchés financiers. Nos impôts leur paieront cette année 51 milliards d'euros d'intérêts. Mieux, pour payer le déficit 2023 et rembourser les emprunts passés qui arrivent à échéance, la France réemprunte 270 milliards. Un record. « Il y a deux manières de conquérir et d'asservir une nation, l'une est par les armes, l'autre est par la dette », a dit John Adams\*. En refusant de s'attaquer à la racine du mal et en rechargeant à grandes pelletées les fourneaux des marchés financiers, il ne reste à Macron que l'esbroufe de l'argent du hâbleur pris dans la main gauche pour être redonné à la main droite.

RÉMI

\* Second président des États-Unis de 1797 à 1801

### SOIT LU EN PASSANT

Je viens de lire un livre d'Oscar Lewis, anthropologue américain, « Les enfants de Sanchez - autobiographie d'une famille mexicaine \* ». C'est la retranscription littérale des témoignages enregistrés de cette famille sur leurs conditions de vie dans une extrême pauvreté, au début des années 1950. On pourrait, toutes proportions gardées, y voir un précurseur du sociologue français Pierre Bourdieu et de l'ouvrage collectif : « La misère du monde ».

Oscar Lewis a introduit en anthropologie, après de nombreuses recherches au Mexique, en Inde, en Espagne, à New-York... la notion de « culture de la pauvreté », propre aux couches les plus déshéritées de la société capitaliste, y compris les laissés-pour-compte des « zones » urbaines, pour qualifier tout un ensemble de valeurs et de comportements engendrés par la misère, et leur reproduction générationnelle. Controversé, le concept d'Oscar Lewis est revenu sur le devant de la scène, par le biais de sociologues dans les années 2010, avec une crise économique et des politiques de chocs qui ont donné à la vulnérabilité sociale une ampleur mondiale inédite. Mais les controverses vont toujours bon train. D'aucuns y voient chausserie à leur pied gauche, d'autres midi à leur porte pour dépecer l'État-providence.

La lecture est poignante. Langage sans effets de manche ; sujet, verbe, complément, mais étonnement chatoyant. La violence conjugale (homme et femme) avouée côtoie l'inconsolable désespoir après la perte de l'être cher (on meurt souvent jeune, faute de pouvoir payer les soins). L'altération de voisinage s'estompe devant la nécessaire solidarité. On travaille enfant, dur, et l'exploitation y est sans pitié ni droit autre que le bon gré de l'employeur. Sans détour, on dit recourir à de « petits commerces » pour nourrir la famille avec une paye très insuffisante. Qui leur jettera la première pierre ? Les témoignages datent du mitan du XXème siècle. Mais depuis les choses ont changé. Pour s'améliorer en pire.

EL CARRETERO

\* Chez Gallimard - Dernière réédition 1978

www.aubeane.fr

03 25 79 10 43

## VOTRE MUTUELLE LOCALE

TROYES BAR-SUR-AUBE ROMILLY-SUR-SEINE

Aubéane MUTUELLE DE FRANCE

## LES VÉRITES DE LA MALICE

### DANS L'AUBE

La course Paris-Troyes nous surprendra toujours. Autrefois, elle partait de Provins. Elle était réservée aux amateurs. Elle parcourait la RN 19. Rien à dire, Les champions vainqueurs déboulaient quasiment de Paris. En 2005, les pros ont été autorisés à courir. Les amateurs aubois subirent la mondialisation. En 2020, la course se fit sur Internet. Il y eut moins de chutes. 2023, année surprise, Provins a été transporté à Colombey-les-Deux églises. Certes, on reste sur la 19, quoique le circuit ait beaucoup maraudé dans la campagne.

Pas facile de faire vivre une course. Le Tour de France a fini de tourner autour de notre pays. Il part aussi bien du Danemark que d'Espagne. Cette année il strie carrément la France d'ouest en est. Lille et Marseille sont à l'étranger. Grande démarcation qui rappelle la France coupée en deux. Mais je continue à aimer le vélo.

Les urgences souffrent. L'hôpital aussi. Davantage dans l'Aube que dans le Grand-Est dit le journal. Le nôtre (notre journal) dénonce depuis longtemps cette gestion catastrophique du système de santé. À ceux qui ont du mal à comprendre, qui attendent comme sainte Anne le bénéfice miraculeux des bricolages ministériels, je veux bien leur dire, du haut de mon expérience nonagenaire qu'il n'y a rien à attendre de tous ces gens-là puisqu'ils fracassent le service public. Hors du public, point de salut. Je ne veux pas être soigné par un fonds de pension.

JEAN LEFÈVRE

**AIX-EN-OTHE**  
7 & 8 JUILLET 2023  
ANGE | BILLX | SIDI WACHO  
TIKEN JAH FAKOLY | RYON  
TAGADA JONES | OLDELAF  
HIGH TONE MEETS ZENZILE  
BOOM TCHAK TOUR

## ANNONCES LÉGALES

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Marion ROBERGE-LIMA, en date du 9 mai 2023, à TROYES, enregistré au SPFE TROYES 1 sous la référence 1004P01, 2023 N 00526 du 12 mai 2023.

Dénomination : SOPHIA.  
Forme : Société civile immobilière.  
Siège social : 13 rue Voie Courbe, 10190 VAUCHASSIS.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est de favoriser des actions en commun basées sur la réalisation de l'objet social en se dotant des moyens nécessaires à leur accomplissement. Il s'agit d'assurer la pérennité de celle-ci à travers ces actions, ainsi qu'un rôle social pour ses tiers intervenants et socio-patrimonial pour ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Durée de la société : 99 années(s).  
Capital social fixe : 1000 euros  
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Madame Vanessa Jacqueline LE-MOINE née PAYOT, demeurant 13 rue Voie Courbe, 10190 VAUCHASSIS  
Gérant : Monsieur Renaud Maurice LE-MOINE, demeurant 13 rue Voie Courbe, 10190 VAUCHASSIS

La société sera immatriculée au RCS TROYES.

Pour avis,

Me Marion ROBERGE-LIMA, notaire à TROYES (10000), 2 rue de la Madeleine

**C.L.M TRANSPORTS**  
SAS au capital de 10 000 €  
8 rue Général Gaston Billotte  
10000 TROYES  
912 522 596 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 02/05/2023, la Présidente a pris acte de la démission de Mehdi CHAOUÏ de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

**FASTER LINE EUROPEAN EXPRESS**  
SAS au capital de 5 500 euros  
10B allée Yves de Copainville  
10000 TROYES  
841 670 839 RCS TROYES

Aux termes d'une décision unanime de la collectivité des associés du 02/05/2023 avec effet au 01/05/2023, à été pris acte de la modification de la direction :  
- Directeur général Djany MADIANGA LUBANZADIO, partant non remplacé  
- Président : Djany MADIANGA LUBANZADIO 6 rue des cerisiers 10150 VAILLY en remplacement de Leila CHAOUÏ, démis-

sionnaire.

Le siège social a été transféré du 10B allée Yves de Copainville, 10000 TROYES au 6 rue des cerisiers 10150 VAILLY.  
L'article 4 des statuts a été modifié.

Aux termes d'un acte unanime en date du 30/05/2023, la collectivité des associés de la société L'ECLAT DE MER, société civile immobilière, au capital de 500€, immatriculée au RCS de BOULOGNE SUR MER sous le numéro 883 099 715 a décidé :  
- de transférer le siège social du 5 rue du Stade Résidence Eclat de Mer 62930 WIMEREUX au 14 Rue du 28 août 1944 10140 MESNIL SAINT PERE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de BOULOGNE SUR MER sous le numéro 883 099 715 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de TROYES.

- de nommer Monsieur Patrick GUBLIN demeurant 14 Rue du 28 août 1944 10140 MESNIL SAINT PERE en qualité de cogérant à compter du même jour.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à ROMILLY-SUR-SEINE du 16/05/2023, il a été constitué une société :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : TRATTORIA  
Siège : 287 rue Aristide Briand 10100 ROMILLY SUR SEINE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES  
Capital : 200 euros  
Objet : Les activités de restauration, pizzeria, saladerie, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, à consommer sur place ou à emporter ; Et plus généralement toutes activités annexes ou connexes pouvant favoriser le développement de cet objet social.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Fabrice BON, demeurant 3 rue Eugène Delacroix prolongée 10100 ROMILLY SUR SEINE.  
Directeur général : M. Frédéric ASAERT, demeurant 56 rue Gornet Boivin 10100 ROMILLY SUR SEINE.

POUR AVIS, Le Président

**LAVAGE DES VIGNATTES**  
SARL au capital de 10 000 euros  
38 rue Pasteur  
10230 MAILLY-LE-CAMP  
825 147 952 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 26/04/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

## CULTURE



Les 8 et 9 juin 2023 à 20h30

Espace Gérard Philipe  
22 avenue Maréchal Leclerc  
10120 St André Les Vergers

### DEUX MOTS... Et...

... Quelques autres que Philippe Dorin, Denise Bonal, Jean-Claude Grumberg, Jean-Michel Ribes et Sol mettent dans la bouche de personnages apparemment « sans histoire » ... sauf qu'ils ont tous un petit grain de folie... et qu'ils en racontent, des histoires...

Des histoires qui nous font voir un monde un peu (parfois beaucoup !) décalé, qui fait peur, ou qui fait rire, ou qui fait pleurer, ou qui fait du bien... notre monde, quoi !..

« Deux mots » de Philippe Dorin  
« Les nettoyeuses » (in Les Pas Perdus) de Denise Bonal  
« Ça va ? » de Jean-Claude Grumberg (extraits)  
« Remugles » et « Rumeurs » de Jean-Michel Ribes  
« Le Fou du roi » et « La Paix » de Sol

Avec : Christiane Brasseur, Jean-Pierre Cahier, Adeline Colinet, Valérie Fouquet, Sylvie Garnier, Emilie Martins, Géraldine Mialet, Stephan Rieu, Teo Volpe, Anna Zajac.

Mise en scène : Marie-Hélène Ain. Maquillage : Emilie Martins. Lumières : Sylvain Niemasz.

Un grand merci à Camille Cuisinier, Catherine Lefevre et à toute l'équipe de l'Espace Gérard Philipe.

Tarif : 7,50€ (Adultes), 5,00€ (Etudiants - demandeurs d'emploi), 3,50€ (Jeunes).

## CONFERENCE

UPop CONFERENCE

DE VIX A LAVAU  
La Haute-Seine au temps des princes Celtes  
Bastien DUBUIS  
Archéologue à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)

MARDI 6 JUIN  
18 H 30  
Auditorium de Saint-Julien-les-Villas

Maître Marion ROBERGE-LIMA, notaire à TROYES (10000), 2 rue de la Madeleine

### LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte SSP en date à ST JULIEN LES VILLAS et à CRENEY PRES TROYES du 31/05/2023, en cours d'enregistrement au Service des Impôts de TROYES, Mme Sandrine DURUPT, domiciliée 13-15 rue Gaston Brunotte 10800 ST JULIEN LES VILLAS et immatriculée au RCS de TROYES n°403 207 509, a confié à Mme Mao YANG, demeurant 8 rue du Noyer Henry 10150 CRENEY PRES TROYES, en cours d'immatriculation au RCS de TROYES, l'exploitation à titre de location-gérance, d'un fonds de salon de coiffure mixte et de vente de produits cosmétiques et d'accessoires, situé 1 Bd du 1er RAM 10000 TROYES dont elle est propriétaire, pour une durée d'un an à compter du 01/06/2023, renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Pour unique avis, le locataire-gérant.

### AVIS DE DISSOLUTION

Suivant acte reçu par Maître Marion ROBERGE-LIMA, notaire, membre de la société « Marion ROBERGE-LIMA, notaire, associée d'une société d'exercice libéral à responsabilité limitée titulaire d'un office notarial » dont le siège est à TROYES (Aube) 2 rue de la Madeleine, le 31 mai 2023 a été déposé le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée à compter du 30 mai 2023 de la société SCI CARLEDI, et la nomination de Monsieur Carlos TORRES en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis. Le Notaire.